



Envoi par courriel et par télécopieur : 514-633-3250

Québec, le 28 mai 2013

M^{me} Louise Alarie,
Gestionnaire régional des affaires environnementales
Groupe Programmes / Programs Directorate
Transports Canada, région du Québec / Transport Canada
700, Leigh Capreol
Dorval (Québec) H4Y 1G7

**Objet : Projet de restauration, au sud du quai, au port de Gaspé (Sandy Beach)
(Questions 1 à 19)**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 21 et 22 mai derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir des renseignements complémentaires et vous soumet les questions suivantes :

Question 1

La population et les élus seront-ils consultés avant le choix définitif du scénario ?

Question 2

Quelle expertise serait requise des soumissionnaires ?

Questions 3

- Veuillez fournir les données d'utilisation du quai par type d'utilisateur, notamment les mariculteurs, et par type d'embarcation, au nord et au sud du quai.
- Quelles mesures seront prises pour laisser un espace de quaiage et de travail aux mariculteurs pendant les travaux ?
- Quel espace restera disponible pour les mariculteurs sur le quai ?
- L'accès au quai par véhicule sera-t-il possible ?
- Quel est l'usage de la cale de halage ?

Question 4

Avez-vous établi un calendrier des besoins en quaiage et comment y répondre lors des travaux ?

Question 5

L'annexe 7 de l'addenda 2 montre que des sédiments contaminés sont présents à la pointe du quai et au sud-est de la cale de halage, mais ceux-ci ne sont pas inclus dans le présent projet. Pour quelle raison ? Veuillez également préciser la raison du retrait d'une section en rive de la zone B qui contiendrait de la contamination aux HAP selon l'annexe 2 de l'addenda 2.

Question 6

Quelle quantité de contaminants présentement inertes sous plusieurs dizaines de centimètres de sédiments sera remise en suspension lors des travaux ?

Question 7

Veuillez fournir une ou des cartes similaires à celles de l'annexe 2 de l'addenda 2 illustrant l'état de la contamination du fond marin du quai une fois le projet complété.

Question 8

L'épaisseur réelle des contaminants dans les zones à draguer pourrait-elle être supérieure à la profondeur des échantillons prélevés ? Si oui, quelle serait la profondeur maximale par zone de dragage ? Les sédiments seraient-ils dragués sur toute cette profondeur ou seulement jusqu'à une profondeur prédéterminée ?

Question 9

D'autres sédiments contaminés sont présents à l'extérieur des zones à draguer. Pourquoi ces sédiments sont-ils laissés en place ?

Question 10

Veuillez comparer les avantages et inconvénients de réaliser les travaux sur un et deux ans.

Question 11

Veuillez fournir une comparaison coût / bénéfice selon les différentes options et scénarios proposés.

Question 12

Qu'advient-il, pendant l'hiver, sous la glace, des sédiments découverts à l'automne par l'enlèvement de la couche de vase actuellement dessus, si les travaux de dragage doivent être interrompus et se poursuivre seulement l'année suivante ?

Question 13

Quelles conditions climatiques nécessiteraient un arrêt des travaux ?

Question 14

Est-ce que des mesures de MES/produits dangereux/métaux et de produits dissous seront prises avant, pendant et après les travaux sur les sites de production et d'élevage maricoles de la baie ?

Question 15

Dans son « Rapport final de caractérisation des courants et des vagues dans les principaux sites maricoles du Québec », Biorex indique que « la circulation nette dans la couche profonde du havre est très élevée et dirigée vers l'aval, ce qui est aberrant. » Conséquemment ces données n'ont pas été utilisées. Toutefois, se pourrait-il que de petits courants forts existent, à différents endroits de la baie et qu'ils transportent les MES à de grandes distances ?

Question 16

Qu'est-ce qui justifie le choix de la localisation des cages-tests pour le protocole ? Les masses d'eau ne peuvent-elles pas emprunter une direction faisant le tour de la baie pour aller vers les sites sans affecter la localisation des cages-tests ?

Question 17

Quels sont les effets potentiels du projet sur les larves et la reproduction des mollusques de la baie selon les différents scénarios ?

Question 18

Des mesures d'atténuation et des suivis sont-ils prévus pour la faune qui fréquente la baie de Gaspé ?

Question 19

Est-ce que le protocole de suivi de la chair des mollusques permettra d'évaluer les impacts des travaux sur les sites maricoles ? Sinon, est-il prévu de mettre en place un protocole de suivi des impacts sur les sites maricoles ?

La deuxième partie de l'audience publique, consacrée à la présentation des opinions sur le projet, débutera le 19 juin à Gaspé. Vos réponses doivent être acheminées, le plus tôt possible, dans les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 30 mai prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

c.c. : Marie-Hélène Salvail, LLB, M.Env.
Coordonnatrice aux évaluations environnementales